



**A l'attention des enseignants, responsables et élus des écoles et clubs de vol libre**

Nice, le 28 octobre 2010

**N/Réf.** : dtn10168

**Objet** : sécurité de nos pratiques

Cher amis,

Alors que depuis trente ans le vol libre n'a cessé de travailler sur tous les aspects de la sécurité passive et de la sécurité active, que de formidables progrès ont été réalisés tant sur le matériel que sur les méthodes pédagogiques, force est aujourd'hui de constater qu'après une première diminution rapide du volume des accidents, depuis de trop nombreuses années nous ne progressons plus dans ce domaine. Certains ont été jusqu'à dire que nous avons atteint un nombre incompressible d'accidents liés à la nature même de notre activité.

L'analyse des enquêtes d'accidents montre qu'il n'en est rien; elle met en avant que le principal facteur d'amélioration de la sécurité est le changement de comportement des pilotes. Un relâchement général s'est produit qui tend à reléguer au second plan des procédures de base de sécurité ou à tolérer des prises de risques - voire des infractions. S'il fallait résumer cette tendance, on pourrait avancer que le milieu du vol libre aujourd'hui, se contente généralement de regretter l'accident.

Face à ce constat il faut revenir aux fondamentaux de notre activité. C'est dans les écoles et les clubs que se forment les pilotes de demain, ce sont nos moniteurs et nos encadrants qui ont en charge cette tâche et ce sont l'État, la Fédération et le Syndicat, qui ont pour mission de former et d'évaluer ces cadres.

La sécurité doit prévaloir sur tout le reste quels que soient les enjeux directs ou indirects, économiques ou sportifs. Avec le temps notre relation au risque se modifie et le seuil du risque acceptable s'est passablement élevé. Il n'est pas possible de l'accepter lorsque l'on a la responsabilité de former ou d'encadrer des futurs enseignants ou des futurs pratiquants, ou de faire voler des passagers en biplace.

La Fédération délégataire demande à chaque moniteur, à chaque formateur, à chaque jury d'examen, à chaque encadrant, à chaque biplaceur, à chaque élu, en résumé à chaque responsable, de transmettre un message clair et ferme sur tous les principes liés à la sécurité, sans états d'âme, aussi bien dans sa pratique que dans son discours. Reconnaissons que l'expérience, le métier de terrain, nous ont rendus dans certains contextes un peu trop permissifs et acceptons de revoir nos habitudes et nos limites pour le bien commun.

Il est donc indispensable de traiter, de façon prioritaire, dans le quotidien de nos activités comme au long de la formation et jusqu'à l'obtention des diplômes, les aspects liés à la préservation physique des personnes et au développement d'une pratique autonome pleinement responsable. En ce sens, la connaissance maîtrisée du vol libre, les procédures de sécurité, le respect de la réglementation aérienne, et une approche du risque maîtrisée par la prise de marges et l'acceptation du renoncement à tous les stades de la progression doivent toujours très clairement apparaître, voire être renforcés.

L'objectif étant de freiner - jusqu'à l'inverser - une tendance délétère, de faire évoluer les mentalités de tout un milieu, avec comme slogan principal le « renoncement », nous avons, avant toute chose, besoin de vous tous. Le rassemblement annuel des moniteurs sera l'occasion de définir des actions concrètes en ce sens.

En souhaitant que cette démarche soit perçue comme une volonté d'améliorer la sécurité de nos pratiquants, recevez nos salutations amicales.

**Pierre BRAEMS**  
*Président com. des écoles*

**Vincent LACOUR**  
*Président com. Sécurité et technique*

**Yves GOUESLAIN**  
*DTN FFVL*

**Copie** :  
CD FFVL  
Ligues, CDVL,  
Syndicat national des moniteurs de vol libre,  
Équipe technique